



## Procès-verbal du 4 septembre 2018

### Compte rendu

Le **quatre septembre deux mil dix-huit**, à vingt heures, le Conseil municipal de SAINT-NIZIER-SOUS-CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 29 août 2018, s'est réuni à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :  
 - en exercice : 16  
 - présents : 12  
 - votants : 13  
 - pouvoirs : 1  
 Quorum : 9

**Présents** : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Adjoint, Fernand DARGAUD, Laurent PEGON, Cécile TALON, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS et Maryline PERRIN, conseillers municipaux.

**Excusés** : Joël CORNELOUP, Delphine LINOIS, Elodie BERRAUD et Stéphanie MICHEL

Joël CORNELOUP a donné pouvoir à Daniel DURAND

Secrétaire : Marie Christine CALLSEN - Secrétaire auxiliaire : Sophie BAYET, secrétaire de mairie.

\*\*\*\*\*

### Conseil municipal du 16 juillet : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 16 juillet 2018.

### Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Jean-Victor THEVENET, Maire, invite le conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des réunions suivantes :

- du comité consultatif communication n°2 du 26 juillet 2018 : sans observations ;
- du conseil communautaire de 19 juillet 2018 : : sans observations ;
- du bureau municipal n°12 du 30 juillet 2018 : : sans observations ;
- du bureau municipal n°13 du 27 août 2018 : : sans observations.

### Forfait communal : approbation du montant de la participation de la commune de ST PIERRE LA NOAILLE

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité le montant de la participation de ST PIERRE LA NOAILLE de 420 € par élève soit un total de 7 140 € pour 17 élèves ;

### Demande de subvention sollicitée par la FNACA

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal à l'unanimité **OCTROIE une subvention** d'un montant de 300 € afin de participer à l'acquisition d'une stèle commémorative qui sera déposée prochainement près du monument aux morts.

### Soutien à la commune de POMMIERS-EN-FOREZ

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à la majorité **ne souhaite pas verser d'aide financière** exceptionnelle à la commune de Pommiers-en-Forez suite à sa condamnation pour un montant de 160 000 € par le Tribunal des prud'hommes

\*\*\*\*\*

## Salle des fêtes :

### Demande d'un particulier pour une ristourne exceptionnelle

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **ACCORDE** au locataire de la salle des fêtes pour le weekend end du 21 et 22 juillet 2018 **une ristourne de 155 €** sur une location tarifée à 555 € suite à un dysfonctionnement de matériel à l'intérieur de la salle.

### Mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour le Téléthon

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, **MET la salle des fêtes de Carillon à la disposition gratuite** de l'association Les Aînés du pays de Charlieu-Belmont le mardi 27 novembre 2018 pour organiser une marche et un repas au profit du téléthon et **PREND** également à sa charge le nettoyage des locaux après utilisation.

### Demande d'un tarif de location pour la période du 18 au 27 janvier 2019 pour l'association ARCANSON

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

L'association ARCANSON a transmis une invitation auprès de toutes les écoles primaires de Charlieu-Belmont Communauté.

Elle les convie à venir voir une exposition de marionnettes théâtralisées complétée par des séances de contes de 45 minutes destinées à transporter les enfants dans leur monde imaginaire à la salle de concert du dimanche 20 au samedi 26 janvier 2019.

Le conseil municipal, après délibération, **DECIDE** à l'unanimité d'accorder la gratuité de la salle de concert pour la période du vendredi 18 au dimanche 27 janvier 2019.

## Soutien aux associations communales

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

### Demande des associations de football : FCLS et FCNS

Le Conseil municipal **REFUSE** à la majorité (10 CONTRE 3 ABSTENTIONS) que les agents communaux interviennent dans les activités des associations FCLS et Football Club de St Nizier et **justifie cette décision** par plusieurs raisons :

-le traçage des terrains par les agents peut devenir contraignant à gérer : appels les weekends , mise en place d'astreintes

-cette demande peut créer à la commune des dépenses de personnel supplémentaires : paiement heures astreintes, heures supplémentaires

-constatations déjà d'un non-respect du travail des agents par les membres de ses associations : problèmes réguliers sur les terrains en temps d'arrosage

Le Conseil municipal **OCTROIE** à l'unanimité une participation financière de 600 € correspondant au financement de 40 heures pour faire réaliser le traçage des terrains au cours de la saison 2018-2019.

Mr le Maire informe qu'un devis de GREEN SPORTS lui a été transmis ce jour par les associations de football pour une reprise de la planimétrie du terrain de football sur lequel se jouent les matchs.

La question n'étant pas à l'ordre du jour, aucune délibération n'est prise.

### Demande de l'association de basket BC SORNIN

Le Conseil municipal à l'unanimité **OCTROIE** une subvention de 2 000 € à l'association BC SORNIN afin de participer au financement des rémunérations des entraîneurs.

## RIFSSEP : cas particuliers

### congés pour évènements familiaux et mi-temps thérapeutiques

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité **D'ADOPTER** les mêmes conditions que pour les agents de l'Etat : maintien du RIFSSEP dans les cas de congé maternité, paternité, adoption et mi-temps thérapeutique

## Questions diverses

**Elections européennes** : monsieur le maire informe de la prochaine date des élections : le 26 mai 2019

**Fibre optique** : Sandrine GALICHON a appelé Charlieu Belmont Communauté porteur du projet Fibre optique pour savoir quand les administrés pourront bénéficier des avantages de la fibre maintenant qu'elle a été déployée. Il lui a été répondu qu'ils sont toujours en attente de vérification du bon fonctionnement et de la date de la réunion publique date permettant par la suite, les branchements.

**Voirie 2019** : Daniel DURAND propose une liste de chemins ou de voies communales à la réfection et demande au Conseil municipal leur avis d'ici la prochaine réunion.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 4 septembre 2018.

Le secrétaire de séance,  
Marie Christine CALLSEN



Le Maire,  
Jean-Victor THEVENET

